

LE TRIANGLE VERT

DYNAMIQUE AGRI-URBAINE D'ÎLE-DE-FRANCE

N° 64

Sept.
2014



Le « Triangle vert des villes maraîchères du Hurepoix » est une expérience emblématique d'agriculture périurbaine dans la région parisienne, la plus urbanisée de France. Cinq communes de l'Essonne, de diverses sensibilités, se sont associées à des agriculteurs pour co-élaborer un projet agricole urbain novateur. Onze ans après le lancement de cette dynamique, l'économie locale s'en trouve indéniablement stimulée, dans le partage d'une identité forte avec les habitants.

Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette, localités à l'environnement devenu ingrat par les infrastructures métropolitaines, ont retrouvé leur image de territoires où les champs, les prés et les espaces de nature forment un tissage harmonieux entre urbain et rural, dans une réinvention de la ceinture maraîchère traditionnelle de Paris.

Le territoire du Triangle vert à grands traits

- 20 km de Paris
- 5 communes
- 28 573 habitants
- 4 282 ha
- 34% de territoire urbanisé
- 40% d'espaces agricoles
- 26% d'espaces naturels (notamment forestiers)
- Autoroute A10 à l'ouest et au nord, la francilienne au sud, N104 et la N20 à l'est
- Une trentaine d'exploitations viables à long terme



LONGUE HISTOIRE ET DÉTERMINATION

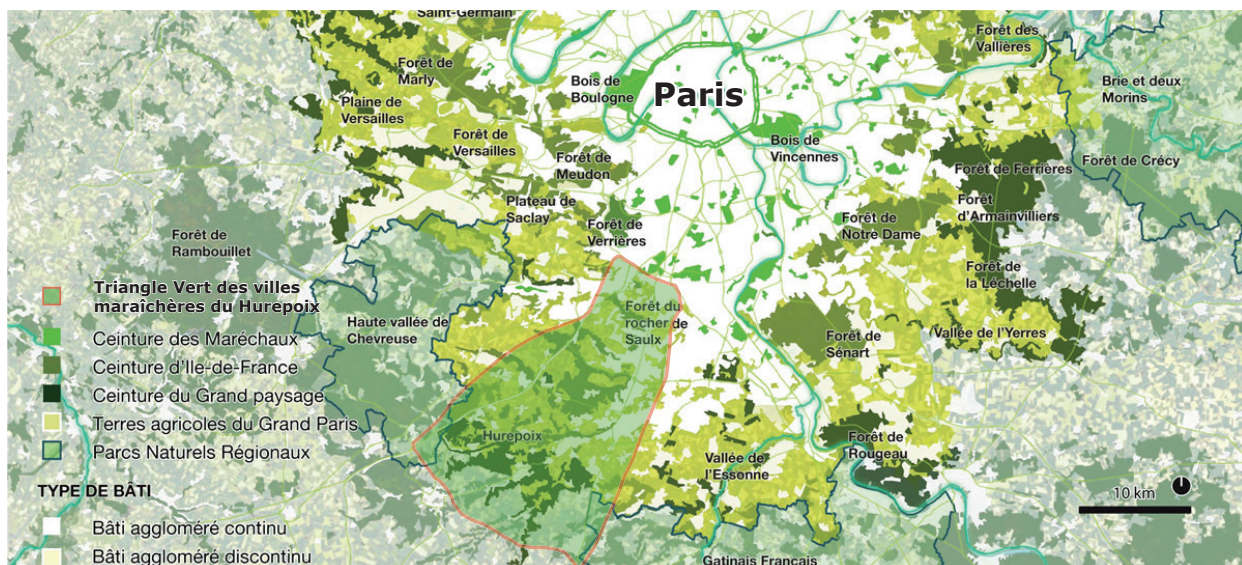
Dès 1995, devant l'urbanisation menaçante, la commune de Saulx-les-Chartreux a protégé des espaces agricoles pour préserver l'outil de travail des nombreux maraîchers de la commune. Les élus locaux se sont vite aperçu qu'il était nécessaire de réfléchir à une échelle plus vaste face à la fragmentation croissante des exploitations agricoles. Pilier traditionnel de la ceinture verte de Paris, le Hurepoix représente un territoire productif pertinent.

Dépassant des clivages politiques, les cinq communes concernées ont vite vu qu'elles avaient intérêt à gérer ensemble et avec les agriculteurs (en général peu ou pas représentés au conseil municipal), toutes les questions territoriales : l'économie agricole, les paysages, la sensibilisation des habitants, le tracé des champs, la qualité des terres...afin de solidariser les projets agricoles et urbains dans une visée de développement durable du territoire.

Le 27 juin 2003, se créait donc une association, structure qui permet à tous les acteurs du territoire d'être représentés, dans trois collèges : communes, agriculteurs et habitants.

TRIANGLE DE ROUTES, CŒUR DE NATURE

Le territoire du Triangle Vert apparaît comme une enclave au milieu d'un espace soumis à l'étalement urbain, et donc à une forte pression foncière. Il reste néanmoins un territoire attractif grâce à un juste équilibre entre espaces urbanisés, agricoles et forestiers avec une nature riche de coteaux boisés, de grands parcs et d'un réseau hydrographique dense.



Ceinture verte de Paris. Atelier international du Grand Paris, IAU IDF

QU'EN SAVONS-NOUS ?

D'emblée, l'association s'est donné deux axes de travail :

- **La réflexion et le dialogue** pour convaincre les habitants que l'agriculture est une fonction urbaine et convaincre les agriculteurs des bénéfices de la proximité urbaine. Ensemble, ils partagent la responsabilité environnementale du territoire, sa dynamisation équilibrée, ses besoins en investissements et en sensibilisation par l'intégration de l'agriculture aux projets urbains.
- **Le portage de projets** pour créer des actions communes en faveur de l'agriculture, pour communiquer en direction des urbains et pour partager l'espace de façon productive ou conviviale.

Un comité de pilotage composé d'institutions partenaires et de spécialistes fournit une assistance technique et financière. La richesse humaine constitue indéniablement le socle de cette expérience.

« Le projet d'agriculture urbaine du Triangle Vert est fondé sur la volonté de mettre en œuvre un projet de développement qui parie sur le maintien de la qualité de nos territoires, de leurs activités et de leurs paysages. Cette orientation fondamentale choisit de replacer durablement l'homme et son avenir au cœur de notre projet et de nos choix de développement ».

Thierry LAVERNE,
Président du Triangle Vert

LA DOUBLE PROXIMITÉ VILLE - AGRICULTURE

Bien que détruite dans sa cohérence, la ceinture alimentaire de Paris garde de beaux espaces et, surtout, une culture ancrée et un savoir-faire accumulé au fil des générations. Cette identité spatiale et patrimoniale constitue la condition de solidité sociologique sur laquelle une expérience novatrice peut germer.

De fait, le Triangle vert revendique les activités et ressources historiques comme condition et moteur de son avenir. Ce territoire contraint par les infrastructures de transport est soumis à un double encla-



Le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Outil particulièrement efficace pour renforcer la protection de l'environnement, la qualité de vie, le cadre rural des communes, le PRIF est issu d'une politique régionale volontariste pour préserver les espaces agricoles et naturels.

L'agence des espaces verts est chargée de la maîtrise d'œuvre et de

l'animation pour préserver la biodiversité et ouvrir les lieux au public. Elle procède, pour le compte du Conseil Régional et à l'initiative de la commune concernée, à l'acquisition, à l'aménagement et à l'entretien des espaces choisis, en vue de les protéger de l'urbanisation. Le PRIF a déjà été demandé par 55 communes en Île-de-France, ce qui représente près de 35 000 hectares.

Protection réglementaire qui figure dans les PLU, les SCOT et le SDRIF (Schéma Directeur d'Île-de-France), ce périmètre se prête aussi à certains dispositifs spécifiques comme les espaces naturels sensibles (ENS), les arrêtés de protection de biotope (APPB), les plans d'itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), les protections des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)... La ville de Marcoussis a sollicité l'extension de son périmètre PRIF dès 2006, à l'instar de Saules-les-Chartreux. Le PRIF de Villebon est en cours de validation et celui de Nozay en cours de définition.



www.aev-iledefrance.fr

vement urbain et social, avec un haut niveau de nuisances sonores et de pollution, mais c'est paradoxalement ce qui l'a sauvé : territoire de frange, il offre un caractère unique dans sa porosité et la multiplicité de ses usages, entre nature, production, loisirs, patrimoine.

LA RESPONSABILITÉ ALIMENTAIRE DES COMMUNES

Pendant longtemps, ce territoire a été consacré aux productions maraîchères pour Paris. Aujourd'hui, les grandes cultures et les productions céréalières occupent la majorité des espaces agricoles, bien que le maraîchage donne du travail à plus de personnes. Les espaces agricoles vécus gardent un tropisme urbain dans une économie relocalisée.

Les champs cultivés du Triangle vert dessinent désormais l'armature du projet du territoire car ils font continuité entre les communes qui ont ainsi réintroduit la

notion de responsabilité alimentaire, disparue depuis l'agriculture productiviste tournée vers l'exportation. En reliant le paysage et l'assiette, les animations organisées par le Triangle vert responsabilisent le consommateur, créent une relation solidaire entre producteurs et citoyens, ce qui permet aux agriculteurs de diversifier leurs activités et d'innover, après plusieurs décennies d'un modèle unique.

Les nouveaux arrivants s'intègrent ainsi dans une dynamique de valorisation durable de leur activité, ce qui est sécurisant et attractif.

CHANGER L'ÉCHELLE DU REGARD

Penser le développement économique à partir du territoire oblige à le voir comme un écosystème où les ressources, qu'elles soient urbaines ou agricoles, doivent être renouvelées, donc renouvelables. La responsabilité autour de la qualité de l'eau, du sol, de l'air, de l'alimentation se partage entre élus, professionnels et usagers. La terre est à la fois support de logements et productrice d'aliments : quel que soit l'usage, elle sert la ville : ce n'est donc pas un rapport de concurrence mais un rapport de convergence entre les deux usages.

Expériences vécues : tomates bio et bière locale

Marco, maraîcher bien connu de Marcoussis, anime cinq fois par semaine les marchés forains de Paris, dans la lignée de son père et grand-père. Jusque dans les années 90, sa ferme « de Couard », était un modèle de modernité, suivie par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), avec une production abondante (notamment des tomates sous serre) destinée au marché d'intérêt national de Rungis.

Lorsque la concurrence des productions espagnoles a mis à mal la rentabilité du système, Marco a pris à rebours le modèle de son père et a construit, avec sa femme Arlette, un projet de relocalisation de ses légumes, avec des productions de plein champ. Ils ont replanté un verger, multiplié les variétés, et montré qu'on pouvait cultiver de bons produits même sur un plateau mal irrigué.



Didier, agriculteur du plateau de Nozay, a transformé son exploitation de grandes cultures conventionnelles en agriculture biologique, et a installé du maraîchage sur une partie de ses terres à blé. En lien avec un brasseur-amateur porteur d'un projet de brasserie artisanale, il fournit environ 25 tonnes d'orge biologique par an à Ox Bier, ce qui permet au Triangle vert de produire la bière du plateau.

L'association du Triangle vert a acheté une partie du matériel de malterie-brasserie, ce qui permet la production de cette bière spéciale, qui donne lieu à des événements festifs, occasions de rencontres entre agriculteurs et habitants. Ce projet, comme celui de la conserverie porté par les Potagers de Marcoussis, a pour toile de fond la durabilité de l'agriculture du Triangle Vert, qui passe par le renforcement de son ancrage territorial. Ainsi, l'association suscite et accompagne le développement de nouvelles activités économiques basées sur la valorisation des ressources du territoire.

LE DÉFI DE L'OUVERTURE

Avec la fusion, début 2013, de la communauté de communes du Cœur du Hurepoix avec la communauté d'agglomération Europ'Essonne (14 communes), s'ouvre un nouveau défi : l'intégration avec le pôle scientifique et technologique Paris-Saclay et le parc d'activités de Courtaboeuf.

« Paris-Saclay », Silicon valley à la française, ne se fera pas au détriment des terres agricoles : un décret de décembre 2013 crée une « zone de protection naturelle, agricole et forestière » sur 90% du plateau de Saclay.

L'exceptionnelle richesse paysagère, environnementale et nourricière du Plateau n'est donc pas incompatible avec l'excellence technologique. Les chercheurs de Saclay mangent de plus en



Coteaux boisés de Marcoussis

plus bio dans leur campus et choisissent de communiquer sur la préservation de la biodiversité autant que sur l'école polytechnique ou l'antenne de l'université Stanford. Les conditions d'une gestion éco-systémique de la région Île-de-France semblent réunies.

Expérience mature, le Triangle vert regarde désormais vers la coopération, le partage d'expériences et la mutualisation de moyens, notamment par le statut de pôle territorial de coopération économique, soutenu par la Région.

LES ACTIVITÉS DU TRIANGLE VERT

Urbanisme

- convention de veille foncière avec la SAFER d'Île-de-France
- définition d'une véritable « zone d'activités agricoles » dans les documents d'urbanisme locaux
- inventaire des friches pour un retour à l'agriculture de certaines parcelles
- participation aux travaux de révision de documents de planification supra-communaux (SDRIF, projet Essonne 2020, OIN du Plateau de Saclay)

Aides à l'agriculture locale

- protection de cultures sensibles par la plantation de haies végétales champêtres défensives
- amélioration des circulations agricoles
- entretien des chemins et des fossés
- accompagnement de l'installation de jeunes agriculteurs

Trame verte et bleue

- mise en valeur des berges de rivières et des paysages de l'eau
- mise en réseau des espaces de nature (bois, rivières, champs)

- maintien des continuités entre les unités naturelles (corridors écologiques, faunistiques, floristiques)
- promotion de techniques alternatives de gestion des eaux de pluie
- restauration de paysages champêtres traditionnels (arbres isolés)

Circuits courts et valorisation des filières et des productions

- développement de l'approvisionnement des cantines scolaires en produits maraîchers locaux
- création d'un produit issu des grandes cultures (bière locale)
- utilisation du logo du Triangle Vert sur des colis maraîchers

Sensibilisation et animation

- découverte de l'agriculture et de ses territoires (randonnées « Itinéraires du Triangle Vert », visite de fermes, événements festifs, ...)
- lutte contre les déchets et dépôts sauvages
- présentations, ateliers, et visites commentées du territoire pour des professionnels, scolaires, étudiants, et futurs professionnels (architecture, agronomie, paysage...)

Chemin agricole de randonnée





Salades près du plan d'eau de Saulx

LES RAISONS DU SUCCÈS

Le Triangle vert raconte l'histoire de la résurrection d'un reliquat de la ceinture verte de Paris. Cinq villes partageant un territoire cohérent ont été persuadées ensemble que l'activité agricole de leur territoire convergerait avec les intérêts urbains. **L'agriculture en tant que fonction urbaine est source de revitalisation d'un territoire.** L'expérience s'impose comme exceptionnelle, bénéficiant des ingrédients qui fondent les vraies réussites d'aménagement du territoire :

- **Les hommes.** Quand plusieurs personnes de conviction, compétents et motivés par l'intérêt général prennent la tête d'un projet, la charpente est solide. Cette alchimie a particulièrement bien fonctionné au Triangle vert.
- **L'indispensable matière grise.** Au-delà de l'intuition, la structure, la méthode et le contenu nécessitent un haut niveau de réflexion transversale, atteint grâce à l'ouverture de tous les participants.
- **Assumer et dynamiser l'histoire, se situer dans le temps.** Un territoire peut d'autant mieux innover quand il part sur un terrain solidement ancré et qu'il prolonge une histoire. La tradition maraîchère du territoire ne demandait qu'à renaître, à partir des aspirations des agriculteurs et de l'implication des

habitants, tous fiers de participer à long terme au développement de leur lieu de vie.

- **L'échange des savoirs, les rencontres, l'ouverture du territoire.** Les collectivités ont su partager la décision et créer une structure ouverte où les milieux différents pouvaient se polliniser mutuellement. Les rencontres avec d'autres initiatives, l'accueil de délégations, la sensibilisation des habitants, tout est objet d'amélioration continue des actions.
- **L'espace est vu d'emblée multifonctionnel dans une approche transversale :** les acteurs acceptent la complexité d'une approche globale, non sectorielle et non fragmentée, dans une approche intégrée de développement durable.
- **L'autonomie dans la décision, la production et la valorisation.** Ce territoire n'a pas attendu les grandes orientations régionales ou des aides opportunistes. La co-construction collective a trouvé sa pertinence dans une approche où l'intérêt général prime les intérêts communaux ou corporatistes. L'autonomie est le fruit de la valorisation des proximités.
- **Un processus continu d'entretien de la confiance, de la transparence, de la dynamique :** le soin donné à l'approche pédagogique a permis aux agriculteurs réticents de se joindre à la démarche. Le processus est particulièrement souple et adaptable, les outils de communication particulièrement complets et soignés.



Visite du Triangle Vert par la ministre de l'Écologie, 2011

L'agriculture est un paysage urbain, produit d'un besoin fondamental et irréductible des villes : l'alimentation. L'expérience du Triangle vert montre que ce paysage, façonné en commun, peut créer un développement où se créent des emplois et une nouvelle forme de convivialité. Habitants et professionnels y trouvent une forme d'harmonie, sur un territoire à la fois identitaire et ouvert.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix, www.trianglevert.org, **Rapport d'activités 2012, Bilan 10 ans**, Le Triangle Vert, 40 p.
- **Les potagers et les champs citoyens**, Thierry Laverne, extrait des carnets du paysage n°25 « Nourritures » octobre 2013, 12 p.
- **Le paysage dans son épaisseur**, le paysage modèle les villes d'aujourd'hui – Exemples de relations entre ville et campagne, Champlan, Saulx-les-Chartreux, Nozay, Marcoussis, 34 p., H. Boiteux-Valentin, A. Cauchy, I. Han, G. Mauchamp

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : AUCAME 2014

DÉPÔT LÉGAL : 4ÈME TRIMESTRE 2014
ISSN : 1964-5155



Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE

Pour + d'info sur l'Open Data,
flashez ce QR Code

